

CAHIER DES CHARGES DE LA NOTE DE MÉTHODOLOGIE DU PROJET TUTEURÉ (S 1) EN PREMIÈRE ANNÉE DE DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Année universitaire 2013-2014

I. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET TUTEURÉ

Le projet tuteuré de première année en DUT Techniques de commercialisation poursuit les objectifs suivants :

- il vise à mettre l'étudiant, **en équipe**, en situation professionnelle, par le biais de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation d'un projet dont l'ensemble des dimensions devront être prises en compte ;
- il permet ainsi à l'étudiant de développer des compétences professionnelles sur des plans différents, dans une relation constante entre **les notions théoriques** acquises en formation et les **problèmes pratiques** rencontrés dans la mise en œuvre du projet qu'il a choisi ;
- il lui donne ainsi l'occasion de tester son projet personnel et professionnel ;
- il se traduit enfin par la rédaction **d'une note de méthodologie en S 1** et **d'un rapport final en S 2** dans lesquels il rend compte de son expérience sous une forme qui doit satisfaire à l'ensemble des exigences universitaires. La note de méthodologie est essentiellement **factuelle** alors que le rapport final comporte en outre **une dimension réflexive**.

Ces deux rapports sont enfin **présentés et soutenus oralement** par l'équipe responsable du projet.

La démarche complète a vocation à préparer les étudiants à des réalisations et écrits plus ambitieux lors de poursuites éventuelles d'études.

L'ensemble s'inscrit dans une démarche progressive sur deux ans. Les objectifs du S 1 sont donc essentiellement **une initiation à la conception et la mise en place** d'un projet, sous forme d'évènement par exemple. A travers ce travail, il s'agit d'explorer les différents problèmes à résoudre pour la réalisation de l'évènement que les étudiants auront choisi parce qu'il correspond à leurs centres d'intérêt :

- dimensions réglementaires, administratives, juridiques ;
- dimensions budgétaires prévisionnelles (dépenses, recettes, devis...) ;
- dimensions organisationnelles (lieu de spectacle, problèmes matériels...) ;
- dimensions relationnelles (contacts avec les partenaires, les sponsors, les municipalités...).

La décision de mise en œuvre du projet ou non sera prise à la fin du S 1.

II CAHIER DES CHARGES DE LA NOTE DE MÉTHODOLOGIE EN S1

1. Généralités

La note de méthodologie comporte au minimum 10 pages paginées, hors annexes, en caractères Times New Roman, Calibri ou Arial, de taille 12 (sauf pour les titres) et avec un interlignage de 1,5.

La dimension de la marge gauche est supérieure en raison de la reliure de même que la marge où figurent les numéros de pagination. Cela peut se traduire de la manière suivante : G : 3 cm ; D : 2 cm ; H : 3 cm ; B : 2,5 cm.

Le corps du texte est justifié à gauche et à droite.

2. Composition générale de l'écrit

Il suit la composition générale suivante :

- feuille de protection plastifiée,
- page de couverture cartonnée normée sur le modèle donné en **Annexe N° 1**,
- page de garde,
- page de couverture répétée, sans logos ni visuels,
- remerciements éventuels,
- sommaire paginé,
- contenu de la note de méthodologie,
- annexes numérotées précédées d'un sommaire,
- page de garde,
- page de couverture cartonnée.

3. Contenu de la note de méthodologie

Elle peut comporter les dimensions suivantes, qui ne correspondent pas mécaniquement à des parties de plan et prennent plus ou moins d'importance en fonction de la nature et de la spécificité du projet.

- Descriptif du projet, avec rappel de l'historique le cas échéant, énoncé des objectifs.
- Composition de l'équipe avec répartition des fonctions et des tâches.
- Opérations de communication interne (dans l'IUT) et externe (partenaires, sponsors, publics...) mises en œuvre au moment de la remise de la note, qu'elles soient numériques ou papier. (Les supports de communication réalisés figurent utilement en annexe).
- Calendrier prévisionnel des opérations (menées, en cours, à venir).
- Point d'étape sur les relations avec les partenaires et sponsors éventuels.
- Éléments de budget prévisionnel disponibles :
 - Coûts des dépenses occasionnées ;
 - Modalités de financements.
- Toute autre dimension que l'équipe de projet souhaite développer.
- Perspectives de travail pour le semestre 2 : rappel des échéances et des difficultés éventuelles à résoudre.

L'ensemble s'appuie sur les cours de Projet Personnel et Professionnel (PPP). L'utilisation des outils abordés en formation (rétro plannings, présentation de budgets...) est bienvenue.

4. Points particuliers

- Les titres ne sont ni soulignés, ni en italiques. Il ne prennent pas de ponctuation à la fin. Pour les différencier, on utilise la complémentarité majuscules et minuscules, le gras et le maigre, la taille de la police et éventuellement la couleur.
- La disposition des titres se fait suivant le système décimal, le seul reconnu au plan international :

PARTIE I - TITRE (ou : I -TITRE, voire encore : 1. Titre)

1.1.

- 1.1.1.
- 1.1.2.
- 1.2.
- 1.2.1.
- 1.2.2.

PARTIE II - TITRE

- 2.1.
- 2.1.1.
- 2.1.2.
- 2.2.
- 2.2.1.
- 2.2.2.

- Toutes les normes écrites courantes sont maîtrisées : conventions typographiques, mise en page, orthographe, lexique, syntaxe.
- Tous les schémas, tableaux, graphiques, cartes, photos et images qui figurent dans le rapport sont au service de la démonstration et de l'argumentation. Ils sont nécessairement affectés d'un titre ou d'une légende au-dessus et du rappel de la source du document au-dessous par les mentions suivantes suivant le cas :
 - lien vers le site Internet utilisé ;
 - image libre de droits ;
 - source interne à l'entreprise ;
 - image réalisée par mes soins.
- Les annexes sont des documents qui fournissent des renseignements pertinents par rapport au sujet traité et qui n'ont pas leur place dans le corps du texte. Il peut s'agir par exemple de supports de communication, d'exemples de courriers, de tableaux divers, d'indications calendaires....
Elles figurent dans le corps du texte sous forme de renvoi numéroté (*ex : cf. Annexe n° 1*) et sont reprises dans l'ordre croissant de numérotation dans la partie qui leur est consacrée.

5. Évaluation de la note de méthodologie

Elle est à remettre impérativement au secrétariat sous forme d'un exemplaire papier original en couleur et deux exemplaires photocopiés en noir et blanc. En outre le fichier numérique en PDF sera envoyé à M. Martin. L'équipe prend soin de conserver un exemplaire papier personnel.

L'évaluation portera sur la qualité de la réflexion, celle de la rédaction de la note de méthodologie et celle de la soutenance par l'équipe. Le fait que le projet soit effectivement réalisé ou non n'entre pas en ligne de compte dans l'évaluation

ANNEXE 1 : MODÈLE DE LA PAGE DE COUVERTURE DU RAPPORT

[**NOM et Prénom** des membres (par ordre alphabétique) de l'équipe avec groupe classe]

-
-
-
-
-

PROJET TUTEURÉ DE PREMIÈRE ANNÉE DUT TC
NOTE DE MÉTHODOLOGIE DE S 1
[NOM DU PROJET]

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

LOGO IUT DE LENS

LOGO ÉVENTUEL DU PROJET

LOGO UNIVERSITÉ D'ARTOIS

(Il peut figurer en fond de page de couverture)